



Point 1 > Consultation sur la situation économique et financière (AVIS)

Avis commun CFDT, CFTC, CGT, FO et SNABF-Solidaires, (lu par Alexandre PRUD'HOMMEAU)

Au regard de l'ampleur des bénéfices réalisés en 2017, en hausse de 8% par rapport à 2016, et des restructurations dans lesquelles il s'est engagé, le gouverneur de la Banque de France doit, plus que jamais, être très attentif aux revendications des salariés.

Ces derniers expriment leurs inquiétudes et leurs désaccords, que ce soit à travers l'enquête sur les risques psycho-sociaux ou en participant massivement aux différentes mobilisations (la semaine unitaire d'action de fin 2017 l'a montré). Il n'est pas responsable pour un chef d'entreprise de faire la sourde oreille à ce mécontentement général et aux risques pesant sur la santé des salariés déclenchés par de nouvelles organisations du travail pathogènes.

En premier lieu, les élus et représentants syndicaux du Comité Central d'Entreprise vous alertent une nouvelle fois sur les dangers d'un déploiement précipité de nouveaux outils et méthodes de travail, qu'il s'agisse de la Papeterie où la multiplication des accidents du travail met en danger les salariés, des unités du Réseau où les services des particuliers sont particulièrement malmenés après la mise en œuvre de la numérisation des dossiers, sans parler de l'accueil sur RDV, de MODAC, de la CRM... etc, etc, sans compter les multiples déménagements dans les services centraux ou à l'ACPR, les fusions des services à l'OI, l'externalisation de certaines missions du Secrétariat Général, de la DIRCOM ou de la DFC ou encore la promotion à marche forcée de nouveautés technologiques comme la blockchain ou le datalake sans que les agents ne soient correctement formés !

Ensuite, les élus et représentants syndicaux du Comité Central d'Entreprise vous rappellent qu'ils sont très inquiets sur les risques de privatisation croissante du tri des billets qui décrédibilise totalement votre stratégie fiduciaire et plongent dans l'incertitude les collègues concernés, dont certains sont victimes d'un plan social indigne de notre entreprise. Nous ne saurions nous contenter d'un rdv annuel du Fiduciaire alors même que les opérateurs privés augmentent leurs activités sans aucun contrôle ferme de la part de la Banque de France.

Par ailleurs, nous vous alertons sur les dégâts causés par une communication patronale maladroite, vécue par les personnels comme une tentative de les conditionner. En effet, évoquer comme vous le faites dans le rapport d'activité 2017 « une vie au travail modernisée et simplifiée pour l'ensemble des managers et des agents », comme un des engagements du plan « Ambitions 2020 » dont le corolaire est la suppression en 15 ans de 40% des emplois à la Banque de France est particulièrement inapproprié.

Nous ne pouvons que déplorer une fois de plus les conséquences des non remplacements des départs en retraite qui ne prennent pas en compte la réalité des besoins des services et qui créent des situations anxiogènes, provoquant épuisements professionnels, conflits au sein des collectifs de travail et souffrance au travail.

Par ailleurs, nous insistons sur l'impérieuse nécessité de prendre en compte réellement et sans délai les préconisations de toutes les expertises portées à votre connaissance par le biais du CCE et de l'IC-CHSCT depuis la mise en œuvre du Plan AMBITIONS2020.

Enfin, les élus et représentants syndicaux du Comité Central d'Entreprise revendiquent la reconnaissance urgente des qualifications des personnels dans le cadre notamment des raccordements aux nouvelles grilles prévu en 2019 et l'ouverture de réelles négociations salariales dans le but d'améliorer les salaires et les pensions.

Rendre hommage, comme vous le faites, « aux agents qui par leur professionnalisme ont servi notre pays et jouent un rôle décisif dans l'Eurosystème » ne saurait suffire à la juste reconnaissance de leur contribution.

C'est pourquoi nous appelons de nos vœux une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qu'il faut mettre en œuvre, anticipant les formations nécessaires, reconnaissant les qualifications et revalorisant les rémunérations. Les comptes 2017 donnent toute latitude pour le faire.

Dans cette attente, les élus et représentants syndicaux CFDT, CFTC, CGT, FO et SNABF-Solidaires rendent un avis défavorable sur ce point de l'ordre du jour.